



**RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
VENDREDI, 22 DÉCEMBRE 2023 À 10 H 00 À L'HÔTEL DE VILLE
AU 44, RUE DU PÊCHEUR NORD, LAMÈQUE**

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion
2. Relevé des présences
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Déclaration des conflits d'intérêts
5. Autorisation d'utilisation de fonds de réserve – Fonctionnement Service public
6. Levée de la réunion.

Dave Brown
Directeur général/Greffier

The official seal of the Île-de-Lamèque Municipality is visible in the background, featuring the text "MUNICIPALITÉ ÎLE-DE-LAMÈQUE" around the perimeter.